

الحرية
Freedom for
Ελευθερία στους
Liberté pour
حمزة و محمد
Hamza and Mohamed
Χάμζα και Μοχάμεντ
Hamza et Mohamed

Hamza Haddi et Mohamed Haddar sont deux jeunes marocains qui sont entrés dans l'espace Schengen le 22 juillet 2019 à la recherche de liberté et de meilleures conditions de vie. Une fois arrivés, ils ont été retenus en Grèce et ont été injustement et arbitrairement accusés d'être des passeurs. Ils encourent actuellement de lourdes peines de prison.

Hamza, accompagné de son frère Yassine, a rencontré Mohamed et Reda en Turquie. Après avoir été abandonnés par un passeur sur une île située sur le fleuve Evros (séparant la Turquie et la Grèce), ils ont dû continuer leur traversée sur un bateau en très mauvais état retrouvé sur place. A peine avaient-ils rejoint les côtes grecques que la police les attendait, ouvrant le feu à balles réelles dans leur direction, dans une tentative de renversement de l'embarcation. Sortis indemnes de cette attaque, ils ont été déshabillés par les policiers, puis humiliés et attaqués physiquement à plusieurs reprises sur le chemin du poste de police. De plus, Hamza et Mohamed ont été accusés de transfert illégal de personnes, et ce malgré l'absence de toute preuve.

La police grecque s'est ensuite mise à intimider Reda, qui était la seule personne du groupe à parler anglais. Leur but était de le pousser à témoigner contre Hamza et Mohamed, mais Reda a résisté et a continué de dire la vérité: ils ont tous ramé à tour de rôle, et personne d'entre eux n'est un trafiquant. La police ont déformé son propos dans la retranscription de son témoignage, et l'ont tout de même fait témoigner contre Hamza et Mohamed en disant qu'ils étaient les seuls à utiliser les rames du bateau. Ils ont profité du fait que Reda ne parle pas et ne lit pas le grec. Il a donc du signer la transcription, mais a été surpris en découvrant via l'avocat de Hamza et Mohamed qu'elle ne correspondait pas à la version des faits qu'il a donné pendant l'interrogatoire. Il a démenti ce faux témoignage dans une vidéo publiée plus tard.

Hamza et Mohamed ont effectué cette migration dans le but de vivre dans de meilleures conditions. Mais Hamza fuyait également une persécution constante de la part de l'État marocain. Il était actif politiquement pendant le mouvement du 20 Février au Maroc, lié intrinsèquement au contexte de soulèvement des populations d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient en 2011 (principalement connu comme "le Printemps Arabe"). Il faisait également partie de l'Association Marocaine des Droits Humains. Sa famille et lui ont été constamment ciblés par les autorités marocaines. Il a été emprisonné 3 fois au Maroc: en 2012, 2013 et 2014. Bien que les raisons de ces arrestations n'ont pas toujours été actées explicitement par le système judiciaire corrompu du Maroc, leurs motivations étaient clairement politiques, et les accusations injustifiées. Une des 3 procédures à son encontre reste ouverte, et est utilisée par l'État marocain pour l'intimider et le garder sous contrôle.

Hamza Haddi, comme beaucoup d'activistes politiques ciblés par des régimes autoritaires, a vu une menace sérieuse en allant en Europe, avec l'intention de demander l'asile politique. Cependant, la Grèce comme les autres pays européens – une communauté et une puissance mondiale qui s'enorgueillit historiquement d'être une communauté de valeurs – concentrent leurs efforts dans le perfectionnement du contrôle de leurs frontières. Quand ces pays et leurs systèmes n'empêchent pas physiquement les migrants de traverser les frontières, ils les privent souvent d'assistance, les laissant mourir en silence. Les plus chanceux qui arrivent en sécurité rencontrent la violence, l'humiliation, le rejet et leurs droits les plus élémentaires se retrouvent violés.

Cette affaire n'est évidemment pas un cas isolé. Elle est la conséquence naturelle du système international capitaliste, néolibéral qui perpétue les relations de pouvoir néocoloniales: la richesse des pays du Nord se fait aux dépens de des ressources naturelles et de la main d'oeuvre des pays du Sud. Sans oublier que ces mêmes pays s'ingèrent dans les affaires politiques internes des pays du Sud, souvent en protégeant les régimes autoritaires qui assurent la continuité de leur domination sur leurs anciennes colonies. C'est pourquoi il y est cynique, hypocrite et répréhensible moralement de traiter comme des criminels ces migrant-e-s qui essaient d'échapper à leur condition à travers la migration vers les pays du Nord.

La loi grecque considère comme trafiquant, toute personne ayant conduit un moyen de transport, entrant aux frontières grecques sans avoir les documents requis. C'est une loi qui a été conçue au profit de la police, dans la mesure où elle facilite le travail car elle permet d'accuser arbitrairement les personnes qu'ils estiment être des trafiquants. Cette loi nie ainsi toute éventualité de traversée collective sans l'aide d'un passeur, comme c'est le cas pour Hamza, Mohamed, Yassine et Reda.

Hamza et Mohamed ont été détenus initialement à Orestiada le 22 juillet 2019 puis dans la prison pénale de Komotini depuis le 30 juillet de la même année. La demande de mise en liberté provisoire soumise par l'avocat commis d'office a été refusée. Ils sont donc toujours en détention à Komotini, en attente de la date de jugement qui doit encore être déterminée. Ils encourent une peine de plus de dix ans de prison chacun.

Nous exigeons:

- La libération immédiate de Hamza et Mohamed.
- L'abandon des charges qui ont été reconnues contre eux, et la reconnaissance de leur innocence.
- La prise en charge de la demande d'asile de Hamza et l'octroi de son asile.
- La régularisation de leur situation et la liberté de mouvement pour tou-te-s.

Pour y parvenir, nous appelons à la solidarité de tou-te-s les ami-e-s et camarades en Grèce et à l'international pour augmenter la pression sur les autorités locales. Nous espérons parvenir à ce résultat grâce à la mobilisation et en étant présent-e-s physiquement lors du jugement de Hamza et Mohamed. Nous commençons également une campagne de levée de fonds afin de les aider financièrement et de couvrir leurs frais de justice.